

# Neuchâtel et Soleure intensifient leur collaboration en matière d'apprentissage des langues

Les cantons de Neuchâtel et de Soleure resserrent leur collaboration en matière d'échanges linguistiques et d'apprentissage des langues.

Neuchâtel (Canton)

24 nov. 2022, 11:47



24 nov. 2022, 11:47



Dans le canton de Neuchâtel, un enseignement de l'allemand par immersion est offert de la 1ère à la 11e année.  
Photo: Christian Galley

La conseillère d'État Crystel Graf, cheffe du Département de la formation, de la digitalisation et des sports, a signé avec son homologue soleurois, Remo Ankli, une déclaration d'intention.

Les deux cantons veulent «d'une part soutenir les échanges linguistiques et les activités de mobilité des élèves et du corps enseignant, d'autre part collaborer plus étroitement dans les projets d'enseignement de la langue seconde, en immersion», communiquent-ils ce jeudi 24 novembre.

## Canton pionnier

Le canton de Neuchâtel fait figure de pionnier avec son projet Prima, lancé en 2011. Un enseignement de l'allemand par immersion est offert de la 1<sup>re</sup> à la 11<sup>e</sup> année. Lors de dernière rentrée scolaire, on dénombrait 65,5 classes Prima sur toute la scolarité obligatoire, représentant 1183 élèves et près de 95 enseignantes et enseignants.

Depuis la rentrée 2021-2022, les centres scolaires peuvent aussi mettre en place le projet Anima pour Année d'immersion en allemand. «A la différence de Prima, Anima permet à tout enseignant bilingue de pratiquer l'enseignement de l'allemand par immersion, indépendamment de la construction d'une filière», précise les autorités neuchâteloises.

A terme, l'instauration de filières Prima reste cependant l'objectif prioritaire. Une filière doit débiter dans chaque centre scolaire d'ici à 2027.

## Soleure veut renforcer le français

Pour sa part, le canton de Soleure entend renforcer les échanges et la mobilité ainsi que promouvoir les compétences en français de ses élèves, notamment par un enseignement immersif.

Pour ce faire, il intensifie sa collaboration avec le canton de Neuchâtel, principalement par la mise en place de partenariats d'établissements pour favoriser les échanges entre les élèves, ainsi que par un échange de pratiques et de matériel spécifique pour l'enseignement immersif.

PAR DANIEL DROZ